

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7334551901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7334551901>

Cette annonce a été mise en ligne le **8 juillet 2023** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



*Etude de Maître Nicolas MELON, Notaire associé à
ANGERS (Maine-et Loire), 1 rue Desjardins*

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nicolas MELON , Notaire associé, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas MELON, Notaire à Angers», titulaire d'un office notarial dont le siège social est à ANGERS (Maine et Loire), 1 rue Desjardins , le 27 juin 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

La dénomination sociale est : PREBAUELLE.

Le siège social est fixé à : ANGERS (49100), 29 rue Prébaudelle.

La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : QUATRE CENT
MILLE CENT EUROS (400.100,00 EUR).
Les apports sont de 100,00 euros en numéraire et de
400.000,00 euros en nature.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du
ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément
préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Madame Ulrike ULRICH demeurant à
ANGERS (49100), 29 rue Prébaudelle.
La société sera immatriculée au registre national des
entreprises et au registre du commerce et des sociétés de
ANGERS.
Pour avis
Le notaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

